

Un espace de réflexion et de proposition pour une revitalisation de l'espace public par la création artistique !



Pour une société à laquelle s'impose dans l'urgence la remobilisation autour des valeurs républicaines, la réflexion sur l'espace public relève d'une priorité politique. Ce travail peut et doit s'appuyer sur les expressions artistiques en espace public. Faisant des lieux publics et des personnes qui les fréquentent les acteurs mêmes de leurs processus créatifs, les arts de la rue font de la démocratie leur matériau même, dans la droite ligne des droits culturels inscrits aujourd'hui dans la loi NOTRe.

Cette convergence du sens et du lieu, des arts et de la citoyenneté interpelle très directement les élus en tant qu'étant, eux aussi, en charge du sens et du lieu partagé dans lequel il se déploie. C'est une convergence de responsabilité sociale et politique que doivent assumer ensemble artistes, élus...

C'est dans cette perspective qu'à l'occasion du festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône, dans une situation nationale tendue, la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), la Fédération nationale des arts de la rue et HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque, initient un espace de réflexion et de proposition de revitalisation de l'espace public par la création artistique réunissant professionnel-le-s et élu-e-s. Une réflexion ouverte les 24 et 25 juillet lors de deux ateliers publics – "Radioscopie de la crise" et "Réenchantons" – qui ont réuni un grand nombre de personnes.

Constitué pour un travail au long court, cet espace ouvert a déjà pris la mesure de la pertinence du festival Chalon dans la rue et du Centre National des Arts de la Rue qui le porte. Alors que vont se construire les grandes régions, ce sont là des outils publics plus indispensables que jamais – et qui exigent la prise de responsabilité de tous.

Au-delà, cette initiative est appelée à promouvoir des dialogues multiples autour des problématiques de la production, de la diffusion et de la transmission, à mettre en œuvre des réponses à la situation de fragilité structurelle que connaissent les artistes, les compagnies et les lieux et à mobiliser toutes les énergies militantes tant d'artistes que d'élus, de villes que de structures, d'associations professionnelles que des personnes.

Chalon-sur Saône, le 25 juillet 2015

Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC),
Fédération nationale des arts de la rue,
HorsLesMurs - Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque.